



Municipality ALMA / **Municipalité ALMA**

DISTRICT 3 MAP NO 03-40 SHEET 1 OF 1
 CARTE 03-40 FEUILLE 1 DE 1

PROVINCIAL AND MUNICIPAL HIGHWAYS
ROUTES PROVINCIALES ET MUNICIPALES

NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK
 DEPARTMENT OF TRANSPORTATION AND INFRASTRUCTURE
 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE
 PROJECT DEVELOPMENT AND ASSET MANAGEMENT
 ELABORATION DE PROJETS, GESTION DES ACTIFS

SOURCE OF DATA / SOURCE DES DONNÉES
 *MUNICIPAL BOUNDARY - AS PUBLISHED IN THE ROYAL GAZETTE (NOT LEGAL SURVEY)
 *LIGNES DE DÉMARICATION MUNICIPALES - TELLES QU'ÉCRITÉES DANS LA GAZETTE ROYALE (ARPENTAGE NON LÉGAL)

1973-10-18 / 2012-11-14
 DATE DE SIGNATURE INITIALE / REVISION

1:20,000
 Metres 1,000 500 0 1,000 Mètres

OFFICIAL FOR 2021

TRANS CANADA HIGHWAY / ROUTE TRANSCANADIENNE
 ARTERIAL / ARTERE
 COLLECTOR / ROUTE COLLECTRICE
 LOCAL (NUMBERED) / LOCAL (NUMÉROTÉE)
 LOCAL (NAMED) / LOCAL (NOMMÉE)
 MUNICIPAL ROAD / CHEMIN MUNICIPALE
 MUNICIPAL ROAD NOT MAINTAINED / CHEMIN MUNICIPALE NON ENTRETIENU

Corey White
 Corey White
 PROJECT DEVELOPMENT AND ASSET MANAGEMENT / ELABORATION DE PROJETS, GESTION DES ACTIFS

Disclaimer
 This map is an unofficial copy and is provided for convenience only. The Province of New Brunswick and the Department of Transportation and Infrastructure shall not be liable for any loss or damage of any kind including personal injury or death arising from the use of these maps or accompanying written materials or from errors, deficiencies or faults therein, whether such damage is caused by negligence or otherwise.

Avertissement
 La présente carte est une copie non officielle fournie à titre d'information seulement. La Province du Nouveau Brunswick et le ministère des Transports et de l'Infrastructure ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dommages de toute nature, y compris les blessures corporelles ou les décès, découlant de l'utilisation de cette carte ou des textes s'y rattachant, ou causés par les erreurs qui ont pu s'y glisser ou les lacunes relatives à son contenu, que ces pertes ou dommages soient attribués à la négligence ou à toute autre cause.

Copyright:
 The Province of New Brunswick owns and retains the copyright of this map.

Tous droits réservés
 La Province du Nouveau-Brunswick détient et conserve les droits d'auteur sur cette carte.

Railway	Chemin de fer	Municipal Boundaries	Municipales-limites	Park-Reserve	Parc-Zone Réserve	Church	Église	Police Station	Poste de police	Airstrip	Piste d'atterrissage	Lake or pond	Ruisseau	Geographic names are in accordance with the New Brunswick Gazetteer of the Gazetteer of Canada Series Third Edition	DTI Maintenance Depot	MTI Depot D'Entretien	Mean Sea Level	Niveau Moyen de la mer
Railway Abandoned	Chemin de fer abandonnée	International-provincial	Internationale-provinciale	Designated area	Terrain designer	School	École	Fire station	Poste de pompiers	Tower	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions Répertoire géographique du Canada troisième édition consacrée au Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare
Bridge	Pont	County	Comté	Control survey monument	Repère géodésique	Post office	Bureau de poste	Tower	Tour	Wharf, breakwater	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions Répertoire géographique du Canada troisième édition consacrée au Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare
Covered bridge	Pont couvert	Parish	Paroisse	Ferry	Traversier	Hospital	Hôpital	Transmission Line	Ligne de transmission	Wharf, breakwater	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions Répertoire géographique du Canada troisième édition consacrée au Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare